

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 4

Artikel: Patois et ancien français : (suite)
Autor: Chessex, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

On lit dans les Tzévrais de Louis Bornet : L'on ché gabé dé choche, épû l'autro dé chin, l'un se vante de ceci et l'autre de cela. Sè gabâ, se vanter ; gabâ, louer, prôner, vanter outre mesure ; plaisanter. Un paysan fribourgeois disait de son magnifique cochon : Ché gabé mîmo, il se recomande de lui-même. Proverbe : gaba-tè, nion tè gabè, si tu dis du bien de toi, personne n'en dira. En ancien français, le verbe gaber était très employé ; il voulait dire : 1° plaisanter, faire des farces, dire des gaudrioles ; 2° railler, duper. Au XVI^e siècle, il tombait déjà en désuétude : les poètes de la Pléiade tentèrent de le remettre en honneur, mais n'y réussirent guère. Il se maintint cependant tant bien que mal, et on le trouve encore dans certains dictionnaires, mais avec la mention : « vieux » ou « anciennement ». En somme, en français, il est pratiquement mort. Dans les patois, sa position est plus solide, bien que quelques-uns l'aient laissé tomber. Le patronyme « Gaberel » peut signifier soit « vantard », soit « railleur ».

En vieux français, le verbe « glousser » avait une variante : *cloucer*. Cette forme, que le français a répudiée, c'est précisément celle qui a survécu dans les patois, qui disent encore *clossî, cllioussî*.

L'ancien français possédait un verbe *grignier* qui signifiait entre autres : faire des plis, froncer, hérissier. Abandonné par le français au XVI^e siècle, il vit encore, augmenté du préfixe *re*, dans les patois, spécialement au participe passé pris comme adjectif : *regrenî* = ridé, froncé, crispé, racorni, recroquevillé. D'après le doyen Bridel, le verbe réfléchi *sè regrenî* se dit des personnes qui redoutent, qui appréhendent de faire quelque chose, comme de sortir par un grand froid.

Au moyen âge, la forme primitive du verbe « crouler » était *croller*, signifiant d'abord « secouer », puis « trembler », « branler ». Ce n'est qu'au XVII^e siècle que « crouler » a pris son sens actuel. Rabelais écrivait au XVI^e : *Croullans tous les fruiets des arbres*. N'est-ce pas là exactement l'un des sens de notre verbe romand *gruler*

(*gurler*, par déplacement de l'*r*), patois *grulâ* et *gurlâ* : secouer les branches d'un arbre pour en faire tomber les fruits ? Le *c* de *croller* s'est changé en *g*. La preuve que *gruler* est bien le même mot que *croller*, ce sont les patois savoyards qui l'administrent : ils disent, la signification étant identique à la nôtre : *crulâ* et *creulâ*. Mais *grulâ-gurlâ* a conservé aussi le sens de « trembler », comme on le voit dans les deux exemples suivants, le premier de Louis Bornet, le second de Jules Cordey : *La résrounâye de ma couârna faré gurlâ tot le vani. Oquie d'èpouâirâo, à fère grulâ lo pe crâno.*

En ancien français, le latin *legere* avait donné *lieyre*, devenu plus tard « lire ». Dans *Onna letra âo générât*, Marc à Louis écrivait : *Mè su peinsâye que vo z'arâ pâo-t'ître lezi de liaire ma letra*, et, dans *Ao majo Davet : Passâve sa veillâ à liaire la vîlhie Bibllia de son pére. Lieyre, liaire* : l'orthographe diffère, mais la prononciation est sans doute la même. Encore un cas où l'ancien français ressemble davantage au patois qu'au français moderne.